



INFO-AFDU

Le bulletin d'information de l'Association des femmes diplômées des universités de Québec



Mot de la présidente

Ça y est, 2014 est arrivée ! C'était inévitable ! Il fallait s'y attendre. Pas moyen de l'éviter. Et alors, les questions fusent. Avons-nous fait assez ? Qu'avons-nous réussi ? Que faudrait-il faire mieux ?

Parmi nos succès, il y a eu les deux voyages bénéfiques, un à Philadelphie et l'autre à Lanaudière. Les deux ont été très appréciés. Ensuite, la nouvelle initiative, c'est-à-dire le Bazar Tout en Art. Une belle réussite aussi et des profits appréciables. L'assemblée provinciale, transformée en Forum sur l'éducation a connu, elle aussi, un succès sur plusieurs plans : le nombre de participantes, la grande qualité des intervenants et les retombées. Comme exemple, une semaine plus tard, nous avons reçu une bourse du ministre de l'Enseignement supérieur (un des conférenciers invités), de la Recherche et de la Technologie qui nous a avoué avoir été impressionné par la pertinence des questions posées et l'ambiance conviviale, mais attentive et curieuse de l'assemblée. Un lien plus étroit a aussi été établi entre M^{me} Poudrier et l'AFDU-Québec quant aux informations susceptibles de nous permettre de mieux intervenir si le moment opportun se présente. Notre engagement envers les femmes des Premières Nations se maintient, mais avec les années, nous avons appris la patience et aussi la grande importance dans le choix de nos interventions. Nous savons qu'il ne faut pas imposer notre point de vue, mais plutôt être présentes quand une ouverture pointe à l'horizon et la saisir.

Pour ce qui est des événements ou propositions d'activités (conférence, visites patrimoniales, etc.) nous

pouvons dire que rares sont celles qui suscitent un intérêt qui justifie de les mettre en œuvre. Quelle est la raison ? Le choix de l'activité ? Le peu de temps libre dont jouissent nos membres ? Ce sera à vous, membres de l'AFDU, de nous le faire savoir. Quant aux voyages-bénéfiques qui exigent plusieurs journées à l'extérieur, contrairement au voyage de l'été qui est un aller-retour dans la journée, le recrutement de participants est laborieux, même si le voyage comme tel est apprécié. Encore là, chères membres, c'est à vous de vous faire entendre et de donner votre opinion pour que le Conseil d'administration puisse agir en concordance avec vos besoins et vos désirs. *(suite p. 2)*

Votre numéro...

Mot de la présidente, p. 1

Compte-rendu des activités, p. 2

Lise Payette, femme d'hier et d'aujourd'hui
p. 6

Lettre – La violence faite aux femmes, p. 8

Activités à ne pas manquer !, p. 9

À noter !, p. 9

(suite de la une) L'année 2014 nous réserve aussi un énorme défi. L'organisation de l'Assemblée générale de la FCFDU qui se tiendra à Québec en juin 2015 ! Environ deux-cents personnes viendront à Québec pour trois jours et AFDU-Québec est l'hôte ! Nous sommes le seul club francophone au Canada et nous sommes bien déterminées à faire de cette rencontre une réussite totale. Il est admis que la préparation d'un événement de cette envergure demande plus d'une année de préparation (invités d'honneur, ateliers, hébergement, sorties, visites touristiques). La liste est longue et doit être remplie. Nous aurons besoin de plusieurs bénévoles. Nous comptons sur vous et vos amies ! Faites-nous part de votre désir de participer de quelque façon que ce soit.

Je vous souhaite une merveilleuse année 2014 et nous attendons votre engagement !

Godelieve De Koninck, co-présidente

Compte-rendu des activités

Rencontre d'automne du conseil québécois de la FCFDU - 19 octobre 2013

C'est dans notre local au pavillon Lacerte que s'est tenue la rencontre provinciale du Conseil provincial de l'association. Il avait été décidé que la journée serait en quelque sorte un Forum sur l'éducation ayant pour thème : **L'éducation supérieure au Québec pour les femmes : où en sommes-nous ?** Ceci parce que des États généraux de la Fédération des femmes québécoises allaient se tenir en novembre et que nous aurions aimé y participer en apportant notre contribution aux discussions.*

Nos invitées présentes étaient la présidente de la Fédération canadienne Susan Murphy, la directrice régionale (des associations anglophones), Brenda Shanagan, la trésorière du Conseil québécois et présidente du University Women's Club of Montreal,

Dominique Racanelli, les présidentes Patricia Couture, South Shore University Women's Club, et Mary Jane Amey, Sherbrooke & District UWC.

Liette Michaud, présidente du Conseil québécois de la FCFDU et v.-p. Québec au Conseil d'administration de la FCFDU était évidemment parmi nous et a animé la rencontre.

Nous étions une trentaine pour cette rencontre qui s'est avérée un beau succès tant par la qualité des intervenants que par l'atmosphère conviviale et l'intérêt suscité qui ont régné tout la journée.

Nos conférenciers étaient :

- ❖ M^{me} Widia Larivière, coordonnatrice jeunesse, Femmes autochtones du Québec
- ❖ M. Pierre Duchesne, Ministre des Études supérieures, de la recherche, de la science et de la technologie
- ❖ M^{me} Sylvie Poudrier, conseillère en affaires autochtones, Secrétariat aux affaires autochtones du Québec

L'espace étant réduit, nous résumons dans ce qui suit ce qui apparaît le plus pertinent s'appuyant sur notre mission. Ce résumé est construit à partir des notes recueillies par Liette Michaud lors de la rencontre.

Widia Larivière a dressé un tableau de la situation autochtone en 2013. Les faits les plus marquants et aussi les plus récurrents sont les suivants :

- ❖ Les 11 nations autochtones dont les conditions de vie sont diverses ont toutes connu l'oppression et la colonisation. La Loi sur les Indiens leur a accordé un statut de seconde zone.
- ❖ L'effet des pensionnats se fait encore sentir : des problèmes intergénérationnels ne sont pas réglés.

- ❖ Un écart de 3 000 \$ par enfant par année existe entre les sommes accordées par le fédéral et celles octroyées par le MELS.
- ❖ Les établissements scolaires sont dans un état lamentable.
- ❖ Le taux de décrochage scolaire est trois fois plus élevé pour les autochtones.
- ❖ Les obstacles sont nombreux : éloignement, pauvreté, racisme et préjugés, manque de motivation, conciliation études/travail/ famille, monoparentalité deux fois plus élevé, etc.

Y a-t-il des solutions ? Quelques-unes poignent à l'horizon peu à peu :

- ❖ le collègue autochtone qui donne des référents culturels positifs : Kiuna à Odanak
- ❖ une entente avec le cégep de Trois-Rivières pour la coordination et le soutien
- ❖ le soutien académique, comme à l'UQAR. Pourquoi pas à Laval ?
- ❖ une révision des cours d'histoire pour les rendre pertinents pour tous
- ❖ le mouvement « Idle no more » qui a ravivé l'intérêt des non-autochtones pour les peuples non autochtones.

Pierre Duchesne y est allé de ses réflexions sur la situation de l'éducation supérieure au Québec. Nous résumons ici quelques-unes de ses assertions.



- ❖ Le Sommet sur les études supérieures a suscité un intérêt pour les étudiants de première génération.
- ❖ Pauline Marois a instauré un leadership au féminin qui se manifeste par de la ténacité et de la persévérance.
- ❖ Les crises permettent de mettre en place des réformes.
- ❖ Avant le rapport Parent, seulement 25% de la population était scolarisée.
- ❖ En 1960, seulement 16% des femmes fréquentaient l'université.
- ❖ Maintenant, avec la démocratisation du savoir, les femmes sont majoritaires dans tous les domaines sauf en génie et en technologie de l'information.
- ❖ Les taux de diplomation postsecondaire sont plus élevés au Québec qu'au Canada grâce aux Cégeps.
- ❖ Les Cégeps en région et l'Université du Québec à Rimouski, Trois-Rivières et en Abitibi-Témiscamingue où il y a un pavillon autochtone, ont un taux de diplomation de 70% de première génération.

Quelles sont ses propositions ? Elles sont d'ordre plus général et concernent l'éducation supérieure dans son ensemble et non seulement l'éducation des femmes autochtones.

- ❖ Le financement des études postsecondaires : l'aide financière aux études comprend plus de bourses et moins de prêts ce qui réduit l'endettement.
- ❖ Amener les femmes vers des domaines de pointe. Il y a le programme «Chapeau les filles» qui accorde des bourses aux femmes qui choisissent des métiers non traditionnels.

- ❖ Concernant l'accessibilité des femmes autochtones aux études postsecondaires, le Ministre mentionne les ententes avec le fédéral.

Les autres propositions étaient plus générales et moins reliées à l'éducation elle-même, plutôt aux infrastructures et autres domaines connexes.

M^{me} Poudrier a expliqué la fonction du Secrétariat aux affaires autochtones du Québec. Ce dernier fait partie du Conseil exécutif car les chefs des onze Premières nations reconnues au Québec discutent en ligne directe avec la première ministre, par l'entremise du Secrétariat.

Elle fait les constats suivants :

- ❖ les lois et règlements ne tiennent pas compte des réalités autochtones
- ❖ divers traités ou conventions ont corrigé en partie certaines injustices (Paix des Braves, Convention de la Baie James, Convention du Nord-Est)
- ❖ la Condition féminine pour Autochtones a la responsabilité de contrôler la violence, l'exploitation et la traite sexuelle. Plusieurs communautés ne sont pas accessibles par les routes. À Kitcisakik, les gens vivent encore dans des cabanes. 95% des hommes ont été arrêtés pour abus sexuels. Cela prend quatre ans avant de traiter une plainte portée par une femme. Fait anecdotique : le mot « violence » n'existe pas dans la langue autochtone
- ❖ seulement 20 % des autochtones ont réussi le secondaire 5
- ❖ ce sont les chefs qui décident qui va terminer son secondaire 5 faute d'argent
- ❖ le gouvernement fédéral ne reconnaît pas le fonctionnement au Québec. Pas d'argent pour retourner aux études ou apprendre un métier
- ❖ les effets néfastes des pensionnats perdurent. La fréquentation universitaire veut dire la

perte du statut d'Indiens; l'éducation n'est donc pas valorisée

- ❖ dans les villages inuits, les filles acceptent de tomber enceintes pour avoir droit à une maison plutôt que de vivre entassés à 11 ou 15 par maison, ce qui entraîne toutes sortes d'abus.

Quelques pistes de solution suggérées par M^{me} Poudrier :

- ❖ plus de services d'accueil au Cégep et à l'université
- ❖ adapter l'enseignement du français comme langue seconde
- ❖ instaurer des cours d'éducation sexuelle dans les écoles primaires et secondaires
- ❖ contrer le machisme en enseignant l'égalité des sexes
- ❖ offrir des cours sur place
- ❖ respecter les connaissances des Aînés quant aux projets de développement
- ❖ dénoncer les abus de toutes sortes
- ❖ augmenter le financement de l'éducation
- ❖ organiser des rencontres entre femmes élues autochtones et le Cercle des femmes députées du Québec soutenues par le Secrétariat

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce résumé de la journée, celle-ci fut très remplie. Nous avons quitté la réunion avec plus de questions que de réponses et aussi avec la conviction profonde que nous, comme association, avons un rôle à jouer, si minime soit-il ! Écouter et agir quand cela s'avère possible.

Godelieve De Koninck

**Liette Michaud et moi-même avons assisté aux États généraux la fin de semaine du 14 novembre, et avons réussi à établir certains contacts.*

Bazar tout en art – 24 octobre

AFDU-Québec a décidé d'innover cette année en mettant sur pied un bazar ! Avec le but bien précis encore une fois d'amasser des fonds pour permettre à des étudiantes talentueuses de poursuivre des études supérieures. Nous avons donc débuté par une collecte de dons qui s'est avérée très fructueuse : œuvres d'art, objets de collection, livres d'art, de cuisine, argenterie, céramique, bijoux, friandises de toutes sortes, deux peintures en tirage. De quoi satisfaire tous les goûts.



Après un triage méticuleux, la fixation des prix et l'installation du local, nous étions prêtes ! Nombreux ont été les visiteurs cherchant une aubaine. Un accompagnement musical de deux jeunes artistes contribuait à la gaieté et l'effervescence de l'évènement. L'après-midi a filé rapidement et nous avons enfin pu calculer nos profits. Notre objectif était de 3 000 \$ et il a été atteint, voire dépassé de quelques centaines de dollars ! Une expérience à répéter ? Trop tôt pour le dire.

Un grand merci aux donateurs et donatrices et surtout aux bénévoles qui ont donné sans compter cette fois de nombreuses heures.

Une rencontre profitable – 8 novembre

Vendredi, le 8 novembre s'est tenue à Laval l'Assemblée annuelle de l'Association des femmes des Premières Nations du Québec. Par l'entremise de M^{me} Sylvie Poudrier, du Secrétariat des Affaires autochtones du Québec, AFDU-Québec avait été invitée à faire une présentation sur les réalisations et les futurs projets de notre association en relation avec l'éducation des filles autochtones.

C'est donc comme déléguées de l'AFDU-Québec que Louise Gagnon (membre du Conseil d'administration) et moi-même sommes allées rencontrer ces femmes à l'hôtel Sheraton où se tenait le congrès. Nous avons été accueillies chaleureusement. Il y avait là des déléguées venant de toutes les réserves, même, les plus éloignées. Nous avons été impressionnées d'abord par le jeune âge d'un grand nombre de ces déléguées et ensuite, surtout, par l'esprit de convivialité qui régnait dans la salle. Les décisions se prennent dans le plus grand respect de la démocratie, dans la bonne entente et la politesse. Chaque déléguée a tout le temps pour exprimer son opinion et faire valoir son point de vue avant le vote. Une fois le vote enclenché, c'est chacun des aspects de la décision à prendre qui est voté séparément. Ce n'est pas expéditif comme ce pourrait l'être chez nous, mais on ne se sent pas pressé. Nous n'avons vu personne quitter à la hâte.

Ma présentation se voulait un résumé de ce que nous avons fait comme démarches et manifestations d'intérêt pour la cause de l'éducation des filles des Premières Nations et Inuits depuis 2008. Je les ai d'abord félicitées de leur travail et j'ai tenté de leur démontrer que les femmes du Québec sont parties de loin elles aussi pour obtenir leur émancipation, les luttes ayant été longues et ardues, leur droit de vote remontant seulement à 1940. Il leur fallait donc prendre patience et ne pas perdre espoir. Mes propos

ont été accueillis avec intérêt selon les commentaires que j'ai reçus par la suite. Plusieurs dames sont venues me rencontrer pour me poser des questions. Louise Gagnon et moi avons aussi pu avoir un échange enrichissant avec la secrétaire du groupe qui était assise avec nous. Elle doit se charger de faire un suivi.

J'ai aussi rencontré M^{me} Poudrier par la suite. Elle a fait des approches pour que nous puissions utiliser la radio communautaire autochtone pour faire connaître nos bourses ainsi que les différents partenariats que nous pourrions élaborer ensemble. Nous avançons donc à petit pas dans notre cause, lentement mais sûrement.

*Suzanne Lemire
Présidente de la Fondation AFDU-Québec*

Brunch de Noël – 15 décembre

Encore une fois, le brunch a réuni un groupe très animé formé de plusieurs membres de notre association. Nous avons aussi invité les bénévoles du bazar pour les remercier de leurs gestes généreux. Une trentaine de personnes contentes de partager ces moments d'échange étaient au rendez-vous. Les plats avaient été concoctés par les membres du Conseil et ont été fort appréciés puisqu'il n'est presque rien resté !



Lors d'une réunion du Conseil d'administration, il avait été décidé de demander 15 \$ par personne (le vin étant compris). Ceci dans le but d'amasser encore une fois des fonds pour notre association. Le tout a été remis à la Fondation. Nous pensons que la mission de notre association doit être ce qui nous anime et nous guide dans nos choix financiers comme idéologiques plutôt que de se disperser en donnant à divers organismes.

Lise Payette, femme d'hier et d'aujourd'hui

Nous avons écrit quelques chroniques sur des femmes d'hier et d'aujourd'hui qui ont marqué l'imaginaire des femmes et, surtout, qui ont fait avancer la cause de celles-ci pour atteindre la liberté et l'autonomie dans la société. Cette fois-ci, le mot **femme** est au singulier parce que celle dont nous allons vous entretenir est d'hier dans son action politique et sociale, mais d'aujourd'hui aussi pour la grande influence qu'elle a eue sur ce dont les femmes profitent aujourd'hui en termes de liberté et d'autonomie. Il s'agit de Lise Payette.



Dimanche, le 12 janvier, à Télé-Québec, un documentaire intitulé : *Un peu plus haut, un peu plus loin* débute avec ces paroles « Elle s'appelle Lise Payette et c'est ma grand-mère ». Qui de nos jeunes connaît Lise Payette ? Si peu. Et pourtant, cette femme a fait beaucoup pour le Québec et beaucoup pour les femmes d'ici et cela depuis au moins 50 ans ! Selon les dires de sa petite fille, Flavie, qui a réalisé le film

avec Jean-Claude Lord, sa vie, c'est l'histoire de tout un peuple, le nôtre.

M^{me} Payette naquit en 1931 dans le quartier St-Henri de parents pauvres. Sa mère est femme de ménage et son père, chauffeur d'autobus. À cette époque l'Église a encore une très grande importance dans l'intimité familiale et prône la fécondité à tout prix ! Pour son père (un homme de son temps) l'éducation pour les filles n'a pas grande importance. Elles doivent se marier et avoir des enfants. Par contre, sa grand-mère Marie-Louise qui elle, a eu neuf enfants et à qui on a refusé l'absolution à la confesse rejette carrément la religion et l'encourage fortement à sortir des ornières et à se faire une place dans la société : elle l'influence fortement. Elle lui dit : «Ce n'est pas plus difficile de vivre debout que de vivre à genoux ». M^{me} Payette déclare dans l'entrevue qu'avec de telles paroles, le reste de sa vie était fixé. Il faut se rappeler qu'à cette époque, les femmes n'ont pas droit de vote, elles ne peuvent même pas signer un chèque. La contraception et l'avortement sont criminalisés.

Elle ira dans une école tenue par les sœurs de Ste-Anne, grâce à sa grande intelligence. À cet endroit, une psychologue faisait passer des tests de I.Q pour accepter une nouvelle. M^{me} Payette cotait 140 et +. Elle a donc été admise et cela lui a permis de faire des études, Elle n'est cependant jamais allée à l'université à son grand regret. Par manque d'argent.

Lise Payette rencontre son futur mari à 17 ans, se marie à 20 et donne naissance à son premier enfant neuf mois plus tard ! Ils en auront trois. Elle entreprend une carrière à la radio à Rouyn-Noranda, Trois-Rivières, Québec et Montréal. Elle devient aussi relationniste pour le syndicat des *Métallurgistes unis d'Amérique* ce qui lui permet de comprendre un peu plus la détresse des Canadiens-Français. Ces derniers sont complètement dominés par les Canadiens anglophones qui ont l'argent. Les emplois sont précaires et mal rémunérés.

Puis, André Payette déménage en 1959 à Paris pour implanter Radio-Canada. Toute la famille suit. Séjournant à Paris de 1958 à 1964, elle collabore à plusieurs journaux et revues, dont *Châtelaine*, le *Nouveau Journal* et le *Petit Journal* et elle anime l'émission *Interdit aux hommes*, avec Martine De Barsy. Elle y effectue de nombreuses entrevues avec des personnalités européennes. Elle se lie d'amitié avec d'autres féministes québécoises, comme Pauline Julien et Lise Gauvin, et étrangères, comme Mélina Mercouri. Par contre, son mari est souvent parti, elle est trop seule avec les enfants et fait une dépression qu'elle calcule salutaire parce qu'elle « touche au fond du baril » et ne peut que remonter.



Elle attendra en 1972 pour divorcer voulant le faire quand les enfants comprendraient. Elle aura une liaison par la suite avec Laurent Bourguignon durant 37 ans jusqu'au décès de ce dernier. De retour à Montréal, elle anime l'émission *Place aux femmes* à la radio de Radio-Canada de 1965 à 1972. De 1972 à 1975, elle coanime l'émission télévisée *Appelez-moi Lise* en compagnie de Jacques Fauteux. L'émission lui apporte la célébrité et fait d'elle la porte-parole du mouvement féministe québécois. Elle préside l'organisation de la Fête nationale du Québec, sur le Mont Royal, en juin 1975. Elle adhère au mouvement sou-

verainiste québécois et offre ses services à René Lévesque, chef du Parti québécois.

D'abord élue en 1976 dans la circonscription de Dorion, elle est ministre à la condition féminine, à la consommation, aux coopératives et institutions financières, puis au développement social sous le gouvernement de René Lévesque. Lise Payette est la première femme à s'appeler «la» ministre au lieu de «le» ministre, lançant dès lors la féminisation des titres. On lui doit la réforme du droit de la famille et celle de l'assurance automobile (création de la SAAQ). Cette dernière réforme a d'ailleurs porté son nom dans le langage populaire.



Durant ces années, seulement 2% des femmes occupaient des postes supérieurs.

On doit aussi à Lise Payette l'apparition de la devise « Je me souviens » sur les plaques d'immatriculation et aussi la possibilité d'avoir les deux noms de famille pour, d'après elle, que la femme puisse laisser des traces...

Puis survient l'incident ou plutôt l'accident des «Yvettes». Dans l'émission, M^{me} Payette relate l'aventure dans ses propres mots. Étant tombée sur un manuel scolaire où les petites filles balayaient la cuisine, aidaient leur maman, étaient obéissantes et

se contentaient de servir, elle montre ce manuel en chambre et demande aux élus s'ils savent à quelle époque ce livre était enseigné dans les Écoles du Québec. La réponse est unanime : Il y a longtemps ! Or, c'était un manuel en cours cette même année. La petite fille dans le manuel s'appelait Yvette ! Et voilà que M^{me} Payette fait une charge contre les Yvettes, celles qui restaient à la maison et se taisaient, plutôt que de prendre part à la vie extérieure. Or, l'épouse de Claude Ryan s'appelait Yvette ! Gaffe monumentale ? Erreur de jugement ? Malheureuse coïncidence ? Un peu de tout ! Une chose est certaine. Cette sortie a eu un effet dévastateur. Le référendum pour la souveraineté essuie un NON.

Elle ne se représente pas à l'élection québécoise de 1981, et entreprend une carrière prolifique d'auteure pour la télévision avec une succession de téléromans à succès comme *La Bonne Aventure*, *Des dames de cœur*, *Un signe de feu* et *Les Machos*. Elle signe le premier feuilleton quotidien, *Marilyn*.

Elle a rédigé une chronique dans le *Journal de Montréal* du 13 mars 2004 à 2007, puis dans le journal *Le Devoir* depuis le 23 novembre 2007. En juin 2009, elle a reçu un doctorat *honoris causa* de la Faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal.

À la fin de l'émission, Céline Dion lui déclare : «Vous habitez tout le peuple québécois » et sa petite fille, Flavie, lui dit : « En amenant les femmes à changer, tu as changé aussi les hommes ».

Pourquoi parler de Lise Payette ? Parce que c'était et c'est encore une fonceuse, déterminée à changer des choses. Parce qu'elle n'a jamais abandonné la cause des femmes, a toujours préconisé l'atteinte de leur liberté affective et sociale.

Lettre – La violence faite aux femmes

Une cause qui tient à cœur à la FCDFU et fait l'objet de résolutions est la violence faite aux femmes, d'où l'envoi de cette lettre aux journaux.

Courrier des lecteurs, Le Soleil, 6 décembre.

Monsieur le rédacteur en chef,

Il y a 24 ans aujourd'hui, 14 jeunes femmes étaient tuées à l'École Polytechnique de Montréal. Quand nous réfléchissons à cette tragédie, nous constatons qu'encore aujourd'hui, la violence demeure une réalité pour trop de femmes de notre communauté et du Canada.

L'Association des femmes diplômées des universités de Québec (AFDU-Québec), membre de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU) a pour mission de promouvoir l'éducation supérieure pour les femmes de toutes catégories, entre autres par l'octroi de bourses. Nous sommes donc encore plus bouleversées de voir que celui qui abattu ces femmes s'attaquait spécifiquement à des femmes qui avaient atteint un degré de scolarité avancé leur permettant d'envisager un avenir professionnel comparable à celui des hommes.

Le Canada en tant que pays peut et doit faire bien davantage pour prévenir et réagir à la violence à l'égard des femmes. C'est pourquoi l'AFDU-Québec de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU) exige un plan d'action national contre la violence faite aux femmes. Les Nations unies ont invité tous les pays à dresser des plans d'actions nationaux d'ici 2015. Il est grand temps que notre pays s'y mette.

Nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments distingués,

*Godielieve De Koninck, Judith Sanschagrín, coprésidentes
AFDU - Québec*

Activités à ne pas manquer !

Remise des bourses 2013-2014

Le comité chargé d'étudier et d'évaluer la pertinence des demandes de bourses travaille déjà depuis un certain temps pour choisir les récipiendaires des bourses en toute équité. Cette responsabilité demande réflexion, circonspection et jugement. Le comité est formé de Thérèse Demers, Pierrette Drolet Rainville, Marion Reny Delisle et Godielieve De Koninck.

La remise des bourses aura lieu **le vendredi, 21 février, à 17 h 30, au Cercle du pavillon Alphonse-Desjardins**. Le coût d'entrée est de 75 \$, incluant un reçu d'impôt de 25 \$, cet événement étant une activité de levée de fonds pour votre fondation. Les membres qui y ont participé dans le passé vous diront qu'il est particulièrement intéressant et stimulant d'entendre lors de cette soirée les jeunes boursières dévoiler leur projet de carrière. C'est une relève très dynamique et prometteuse pour l'avenir de notre société que vous serez appelées à découvrir. Il va sans dire que votre présence à cette soirée, vous que ces femmes considèrent comme leurs modèles, sera pour elles un honneur, un encouragement et une opportunité pour fraterniser et tisser des liens.

Nous espérons que vous y viendrez nombreuses. Vous recevrez sous peu une invitation par courriel.

À noter !

- ❖ C'est maintenant Debbie Stowe Christiansen qui remplacera Judith Sanschagrín à titre de directrice régionale francophone pour la FCFDU.
- ❖ Les responsables de l'organisation locale de l'AGM 2015 sont Debbie Stowe Christiansen et Godielieve De Koninck.

Pensez-y bien !

Des chercheurs de l'Hôpital général de Montréal sont à la recherche de femmes ménopausées en bonne santé (plus de 3 ans depuis la dernière menstruation), âgées de plus de 50 ans et non-fumeuses, pour participer à une étude d'un an. L'étude vise à évaluer les effets du calcium provenant de l'alimentation comparativement au calcium obtenu sous forme de suppléments sur la santé du cœur et des vaisseaux.

Pour plus d'information, veuillez contacter la coordonnatrice de l'étude, Michelle Wall, au 514-934-1934, poste 45742 ou michelle.wall@mail.mcgill.ca.

*Nous souhaitons la bienvenue à France Bordeleau,
Martine Gagné et Jacqueline Jacques, nos nouvelles
membres !*

Coordination :
Godelieve De Koninck
Montage et soutien technique :
Alexandre Saulnier-Marceau